

**Association du Personnel Régional**

13 / 15 Avenue FONTMAURE

63 400 CHAMALIERES

\*\*\*\*\*

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2008

**C.E.G.E.X.**

Centre de Gestion et d'Expertise-Comptable

La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 Allée Evariste Galois

63170 AUBIERE

# **Rapport du Commissaire aux Comptes**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

## **ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL**

13/15 avenue de Fontmaure  
63400 CHAMALIERES

**CEGEX**  
**Commissaire aux Comptes**  
La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois  
63170 AUBIERE

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

## **ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL**

13/15 avenue de Fontmaure  
63400 CHAMALIERES

**CEGEX**  
**Commissaire aux Comptes**  
La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois  
63170 AUBIERE

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

## ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent et le bilan d'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un audit.

### **1. Opinion sur les comptes annuels :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé l'annexe dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant les contributions volontaires relatives à la mise à disposition de personnel par le Conseil Régional.

## **2. Justification de nos appréciations :**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Nous signalons que ces appréciations prennent en compte les spécificités de votre organisation, en particulier les limitations du contrôle interne propre aux entités de la taille de votre Association.

## **3. Vérifications et informations spécifiques :**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AUBIERE, le 2 septembre 2009.

Le Commissaire aux Comptes  
SAS CEGEX



Bernard PERRIN

## BILAN

	31/12/2008			Net
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	16 865	1 605	15 260	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (1)	71 685		71 685	
	88 550	1 605	86 945	
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Marchandises	6 318		6 318	
Avances et acomptes versés sur commandes	16 309		16 309	
Créances clients et comptes rattachés (2)	214		214	
Autres créances (2) (3)	20 295		20 295	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 091		32 091	
Caisse				
Charges constatées d'avance (2)	7 826		7 826	
	83 053		83 053	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>171 603</b>	<b>1 605</b>	<b>169 998</b>	
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital			91 508	
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves (4)				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			28 047	
Provisions réglementées				
			119 555	
<b>Provisions</b>				
<b>Dettes (5)</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			20 594	
Fournisseurs et comptes rattachés			21 814	
Autres dettes (3)			3 623	
Produits constatés d'avance			4 412	
			50 443	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>169 998</b>	
(1) Dont à moins d'un an			40 644	
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs				
(3) Dont comptes courants d'associés créditeurs				
(4) Dont réserves statutaires				
(5) Dont à plus de 5 ans				
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans				
(5) Dont à moins d'un an			50 443	

## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2008		Total
	Exportations	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		67 728	
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Production stockée			
Production immobilisée		162 155	
Subventions d'exploitation		11 116	
Autres produits (2)			
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>240 999</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises		146 486	
Variation de stocks (marchandises)		- 4 016	
Achats d'approvisionnements			
Variation de stocks (approvisionnements)			
Autres charges externes (1)		69 115	
Impôts, taxes, et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		1 605	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux dépréciations et provisions		20	
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>213 210</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>27 789</b>	
Produits financiers (2)		54	
Charges financières		326	
Produits exceptionnels (2)		14	
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
<b>BENEFICE OU PERTE (3)</b>		<b>28 047</b>	
(1) Dont crédit-bail mobilier			
(1) Dont crédit-bail immobilier			
(2) Dont reprises sur provisions et amortissements			
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts		312	

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat arrêtés au 31/12/2008, pour une durée d'exercice comptable de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008, dont le total du bilan est de 169 998 Euros, et le résultat comptable de 28 047 Euros. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PGC 1999 approuvé par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- la loi n° 83-353 du 30 avril 1983,
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983,
- les règlements comptables du CRC :
  - 2000-06 et 2003-07, sur les passifs,
  - 2002-10, sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
  - 2004-06, définition, comptabilisation, et évaluation des actifs.

### Faits caractéristiques de l'exercice

Contributions volontaires :

- Mise à disposition par le conseil régional du personnel nécessaire au fonctionnement 34 912.88€.
- une personne à 20% représentant un coût total de 5 940.25€ (salaire brut + cotisations patronales)
- une personne à 100% représentant un coût total de 28 972.63€ (salaire brut + cotisations patronales)

### Évènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'association a sollicité le Conseil Régional pour l'octroi d'une subvention d'équipement d'un montant de 10 231.78€ Cette subvention doit permettre le remboursement de l'achat du logiciel ALCEWIN acquis en 2008. La décision d'octroi sera débattue lors des sessions des 22 et 23 juin 2009.

### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Pour les biens non décomposables à l'origine, la règle d'amortissement selon la durée d'usage a été conservée, les durées d'utilisations étant très proches.



Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

\*\*\*\*\*

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS  
- PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations 2	Diminutions 3	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 4	Réévaluation légale Valeur d'origine des immo. fin exercice 5
<b>Actif immobilisé</b>						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial Autres		16 865		16 865	
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, mat. et outill. indus.						
Installations générales, agencements divers						
Matériel de transport						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations financières			124 547	52 862	71 685	
<b>TOTAL</b>			<b>141 412</b>	<b>52 862</b>	<b>88 550</b>	

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice 1	Augmentations : dotations de l'exercice 2	Diminutions : amort. éléments sortis de l'actif et reprises 3	Montant des amortissements à la fin de l'exercice 4
<b>Immobilisations amortissables</b>					
Immobilisations incorporelles			1 605		1 605
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
<b>TOTAL</b>			<b>1 605</b>		<b>1 605</b>

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Nature des immo. cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	Valeur d'actif 1	Amortissements 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession 4	Plus ou moins - values	
					Court terme 5	Long terme 6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
<b>TOTAL</b>						
Régularisations						
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme				<b>TOTAL</b>		

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	71 685	40 644	31 041
Actif circulant et charges constatées d'avance	28 335	28 335	
<b>Total</b>	<b>100 020</b>	<b>68 979</b>	<b>31 041</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 594	20 594		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 814	21 814		
Autres dettes	3 623	3 623		
Produits constatés d'avance	4 412	4 412		
<b>Total</b>	<b>50 443</b>	<b>50 443</b>		

## PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	214	
Autres créances	20 295	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>20 509</b>	

## PRODUITS A RECEVOIR

### ANNEXE LIBRE

Nature des produits à recevoir	Montant
ADHERENTS - FAC A ETABLIR	214
DIVERS PROD. A RECEVOIR	20 295
<b>Total</b>	<b>20 509</b>

## CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 795	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	3 623	
<b>Total</b>	<b>11 418</b>	

## CHARGES A PAYER

### ANNEXE LIBRE

Nature des charges à payer	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	7 795
ADHERENTS - AV. A ETABLIR	3 623
<b>Total</b>	<b>11 418</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance		31/12/2008
Produits d'exploitation		4 412
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		<b>4 412</b>

Charges constatées d'avance		31/12/2008
Charges d'exploitation		7 826
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>		<b>7 826</b>

## CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

ANNEXE LIBRE

Libellé	Période		Montant		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Transport SNCF voyage Paris Liberté janvier 2009			7 606		
Assurance 2009			220		
<b>TOTAL</b>			<b>7 826</b>		

## PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

ANNEXE LIBRE

Libellé	Période		Montant		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Voayges Paris Liberté Janvier 2009			4 412		
<b>TOTAL</b>			<b>4 412</b>		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Prod. sur exercice antérieur Remb. par assurance (voyage annulé)	326	772000
<b>Total</b>	<b>326</b>	

Charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
REGL. ADHESION 2008 CHQ NON AFFECT	14	678000
<b>Total</b>	<b>14</b>	